



CORTE-CENTRE CORSE
CORTI-CENTRU DI CORSICA



CPIE Corte Centre Corse – A Rinascita

Coordination régionale de la Fête de la Science

Guide

Appel à projets



FESTA ^{DI} A SCIENZA
indè a Corsica sana
du 26 septembre au 19 octobre 2014

PREAMBULE

LA FETE DE LA SCIENCE 2014 EN CORSE

Depuis 3 ans le CPIE Corte Centre Corse, Pôle Territorial de Référence de la CSTI en Corse, organise la Fête de la Science sur l'ensemble du territoire. Cette année encore, nous accompagnerons tous les porteurs de projets désirant participer à cette grande manifestation dédiée à la Science, pour qu'ils puissent organiser dans les microrégions de Corse ou bien lors de rendez-vous spécifiques (Université de Corse et Parc Galéa) leurs animations et ateliers.

Pour la première fois depuis sa création, la Fête de la science se déroulera sur plusieurs semaines, à savoir du **26 septembre au 19 octobre**. Décidé par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, l'édition 2014 de la Fête de la Science, pourra ainsi accueillir de nombreuses manifestations de CSTI sur une durée plus importante. Cette année **aucune thématique n'a été retenue pour cette nouvelle édition**, laissant un large choix aux acteurs de la CSTI pour l'organisation d'actions à caractère scientifique.

Cependant le « cœur » de cette 23^e édition se déroulera du 9 au 19 octobre 2014, où sera organisé les **deux journées phares** de l'événement, à savoir la journée dédiée aux scolaires à l'Université de Corse, le **jeudi 9 octobre 2014**, et la journée dédiée aux familles et au grand public, le dimanche 19 octobre 2014 au Parc Galéa.

La coordination régionale incite l'ensemble des acteurs de CSTI insulaires à se mobiliser durant cette période plus restreinte, où nous pourrons davantage médiatiser les initiatives dans les microrégions et ainsi mieux valoriser les actions des acteurs de la Fête de la Science.

Ce guide vous présente l'ensemble des informations relatives à cette manifestation, tant en terme de « conditions de participation » qu'en termes de « financements des projets ».

1. Comment fêter la science ?

Quelles que soient leurs formes, les actions doivent permettre de découvrir le monde des sciences et servir de cadre à la rencontre du grand public avec les scientifiques. Fêter la science se fait de façon très diverse: conférence, exposition, atelier de découverte ou de pratique scientifique, débat/rencontre, jeu, concours, défi, visite de site, projection, spectacle scientifique, accueil de chercheur dans les classes etc.

2. Qui peut participer ?

Chacun, à sa manière, peut participer à cette manifestation. C'est la diversité et le nombre de partenaires, acteurs locaux de la culture scientifique et de la culture au sens large qui donnent à la Fête de la Science son foisonnement de manifestations et son rayonnement : Musées, CSTI, centres de recherche, universités, collectivités locales, associations, établissements scolaires, bibliothèques, théâtres, entreprises, industries, pôles de développement économique et technologique...

3. Quel est le public concerné ?

Les projets proposés doivent s'adresser à tous les types de public, privilégiant, pendant le week-end, l'accès au plus large public possible.

4. Vers la labellisation...

Les projets doivent répondre aux règles du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de la coordination régionale. Pour être labellisés, ils doivent répondre aux critères suivants :

- ✓ **Proposer une ou plusieurs opération(s) en rapport direct avec le monde des sciences (recherche scientifique et/ou applications de la recherche).**
- ✓ **Impliquer impérativement un chercheur ou un scientifique référent pour garantir la validité des informations véhiculées.**
- ✓ **Assurer l'accessibilité à tout type de publics qu'ils soient avertis ou novices. Principe de gratuité. Les lieux dont l'activité habituelle fait intervenir un droit d'entrée sont tenus d'assurer un libre accès aux espaces accueillant des opérations labellisées.**
- ✓ **Principe d'originalité. La Fête de la Science doit être l'occasion de présenter un événement inédit et spécifique à la manifestation.**

5. Calendrier

- **Mi-Juin : Appel à projets**

Les porteurs de projets remplissent leurs fiches d'appel à projets et les renvoient à la coordination régionale. **La date limite de réception des fiches complétées est fixée au 14 juillet 2014.**

Vous pourrez procéder vous-même directement à l'inscription de votre projet. Pour cela il vous suffira de vous rendre sur notre site internet www.sciences-corse.fr ou www.cpie-centrecorse.fr/fetedelascience.

- **14 juillet 2014 : Réception des projets par la coordination régionale.**

Soumission au comité de pilotage pour labellisation / Préparation du programme régional et du matériel de communication.

- **Septembre 2014**

- Diffusion du programme dans les écoles et auprès du grand public / Inscription des scolaires aux ateliers / Inaugurations
- Diffusion du matériel de communication aux acteurs
- Lancement de la campagne de communication.

- **« Cœur » de la Fête de la Science : du 9 au 19 octobre**

Un soupçon d'idée, une dose d'énergie, une cuillerée d'accompagnement et une grande quantité de Science,
...une recette assurée !
Rejoignez-nous pour «Fêter la Science» et faire découvrir aux publics la Science sous toutes ses formes.

6. Critères d'éligibilité

La coordination régionale vous propose en 2014 d'accorder une aide financière aux projets selon certains critères de sélection.

NE SERONT PAS FINANCES LES PROJETS DONT L'AIDE FINANCIERE PORTERAIT SUR :

- de l'équipement ou outil pédagogique (au-dessus de 300€)
- des outils de communication (Roll'up, affiches, flyers...)
- du transport scolaire
- des salaires
- la location d'équipement (au-dessus de 200 euros)
- Toute forme de rémunération d'un prestataire extérieur au porteur de projet (conférencier, compagnie de théâtre), mise à part si ce dernier apporte un caractère très innovant au projet (soumis à la décision de la commission).
- les frais de restauration supérieur à 17 euros par repas/personne.

Toutes les autres demandes de financements avec, nous vous le rappelons, **un budget prévisionnel équilibré à l'appui**, seront étudiées par la commission de labélisation.

Exemple de lignes budgétaires financées : logistique, frais de missions, déplacements - voyages conférencier, frais de déplacements conférencier (voitures, restauration, hébergement)...

7. Votre engagement

Les projets labellisés doivent impérativement :

- ✓ Apposer le nouveau logo de la Fête de la Science sur tous les supports de communication.
- ✓ Rappeler que son opération s'inscrit dans le cadre de la Fête de la Science en faisant apparaître de quelque manière que ce soit cette phrase: «Manifestation nationale soutenue par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la région Corse (CTC), coordonnée par le Pôle Territorial de Référence de la CSTI en Corse - CPIE Corte Centre-Corse A Rinascita.
- ✓ Utiliser sur les lieux des manifestations la signalétique et les éléments officiels de communication de la Fête de la Science avec la présence des logos (le nouveau logo de la Fête de la Science, logo du Ministère, logo de la CTC,). Ces supports seront fournis par la coordination régionale.
- ✓ Transmettre rapidement à la coordination une évaluation de l'action menée : nombre de participants, photographies, témoignages ainsi que tout retour qualitatif ou quantitatif permettant d'établir rapidement un bilan de la Fête de la Science.

PRESENTATION DE LA COORDINATION REGIONALE DE LA FETE DE LA SCIENCE 2014 EN CORSE

Pôle Territorial de Référence de la Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI)

Le CPIE Corte Centre Corse - A Rinascita est une association loi 1901 qui a été fondée en Mai 1975, par Mr Antoine Feracci. Labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Corte-Centre Corse depuis juin 2007. Notre structure est fortement ancrée sur son territoire et se positionne sur l'entrée environnementale du développement durable à travers trois modes d'agir : chercher, développer et transmettre. En 2011, notre association a été positionnée par l'Etat, la région, la DRAC et le rectorat comme Pôle Territorial de Référence de la CSTI, avec pour mission d'offrir de nouvelles perspectives de développement de la culture scientifique en Corse. Dans un contexte national en pleine mutation, avec une place croissante accordée à la culture scientifique dans les politiques publiques, notre projet ambitionne de mettre en œuvre une politique cohérente de la CSTI au plus près de la population en s'appuyant sur des relais locaux et sur des centres de ressources. Il s'agit d'offrir à tous les territoires insulaires et donc à l'ensemble de la population, équilibre et équité, dans le domaine de la CSTI.

Contacts :

Coordination régionale de la CSTI - Frédéric MARIANI (Médiateur Scientifique)

CPIE CORTE CENTRE CORSE – A RINASCITA – Pôle Territoriale de Référence de la CSTI

Tél : 04.95.47.72.39 (poste 3) – Port. : 06.31.20.09.56 – contact-csti@cpie-centrecorse.fr

www.sciences-corse.fr – www.cpie-centrecorse.fr